

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 14–17 novembre 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2011/9-C/4

31 octobre 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – COLOMBIE 200148

**Approche intégrée pour lutter contre
l'insécurité alimentaire des ménages très
vulnérables touchés par les déplacements et la
violence**

Nombre de bénéficiaires	570 000
Durée du projet	2 ans (janvier 2012–décembre 2013)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	26 006 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	18 601 381
Coûts des bons d'achat pour le PAM	1 905 181
Coût total pour le PAM	39 770 421

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM
(<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODPC*: M. G. Lodesani tél.: 066513-2567

Attachée de liaison, ODPC: Mme S. Izzi tél: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

RÉSUMÉ

Cinquante années de conflit interne en Colombie ont entraîné le déplacement de 3,6 millions de personnes, et 150 000 personnes supplémentaires sont déplacées tous les ans. Les populations afro-colombiennes et autochtones sont touchées de manière disproportionnée par la violence et exposées à l'exclusion, à la pauvreté extrême, à la malnutrition et à l'analphabétisme.

Selon une évaluation réalisée en mai 2011: i) 10 pour cent des ménages déplacés à l'intérieur du pays avaient une consommation alimentaire insuffisante et 36 pour cent se considéraient en situation d'insécurité alimentaire grave; ii) 60 pour cent des Afro-Colombiens déplacés avaient une consommation alimentaire insuffisante; et iii) 94 pour cent des populations autochtones bénéficiaient d'un apport calorique insuffisant et présentaient des carences en protéines.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200148 contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 6¹ et est conforme aux Objectifs stratégiques 1 et 3². Elle vise à:

- améliorer l'accès aux vivres et la diversité du régime alimentaire des groupes vulnérables qui ont été déplacés, sont victimes de la violence et dont l'accès à d'autres programmes est limité, en leur fournissant une aide d'urgence et en les intégrant aux programmes nationaux (Objectif stratégique 1);
- remédier aux carences en micronutriments des enfants, surtout aux carences en fer, et préserver leur état nutritionnel (Objectif stratégique 1);
- aider les enfants déplacés à l'intérieur du pays et ceux victimes de la violence à réintégrer l'enseignement primaire, au moyen d'activités d'alimentation scolaire d'urgence (Objectif stratégique 3); et
- contribuer au redressement et à la réinsertion des personnes déplacées vulnérables, en améliorant leurs moyens de subsistance et leurs avoirs de sorte qu'elles deviennent autosuffisantes et en favorisant leur prise en charge dans le cadre des programmes nationaux de protection sociale (Objectif stratégique 3).

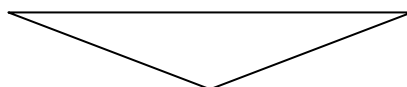
¹ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile; 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

² Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; et 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.

L'intervention portant essentiellement sur des domaines peu investis par l'État, elle soutient les politiques gouvernementales de secours et de redressement menées en faveur des personnes déplacées.

Les 285 000 bénéficiaires par an sont des personnes déplacées récemment, les populations afro-colombiennes et d'autres groupes autochtones en situation de forte insécurité alimentaire, ainsi que des déplacés en situation d'insécurité alimentaire modérée, dont certains peuvent être en voie de retourner chez eux. Le Gouvernement est déterminé à faciliter le transfert des bénéficiaires vers ses programmes de protection sociale ou d'assistance aux personnes déplacées.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 200148 "Approche intégrée pour lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages très vulnérables touchés par les déplacements et la violence" (WFP/EB.2/2011/9-C/4), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIOS

Contexte

1. La Colombie compte 45 millions d'habitants et se classe au 79^{ème} rang sur 169 pays selon l'Indice de développement humain. Après avoir régulièrement crû de 5 pour cent entre 2002 et 2007, l'économie a décliné en 2008 et en 2009, mais a progressé de 4,4 pour cent en 2010³. En 2009, 46 pour cent de la population vivaient dans la pauvreté et 7,3 millions de Colombiens étaient confrontés à une pauvreté extrême. La pauvreté est plus marquée dans certaines régions et chez certains groupes ethniques, et son taux atteint 64 pour cent dans les zones rurales⁴.
2. Le conflit qui dure depuis 50 ans a entraîné le déplacement de 3,6 millions de personnes. Les mouvements de populations se ralentissent depuis trois ans, mais 150 000 personnes, dont 75 pour cent de femmes et d'enfants, sont encore déplacées chaque année. Seules les personnes déplacées à l'intérieur du pays qui sont enregistrées officiellement peuvent prétendre à l'aide humanitaire apportée par le Gouvernement, mais jusqu'à 50 pour cent de celles qui déposent une demande d'enregistrement essuient un refus; 22 pour cent des déplacés ne font pas la démarche de s'enregistrer, principalement parce qu'ils ont peur⁵. En conséquence, beaucoup de déplacés sont "invisibles", et ils rejoignent souvent les rangs des personnes marginalisées et pauvres.
3. Il n'existe pas de camps de déplacés en Colombie: la plupart des personnes déplacées quittent les régions rurales pour gagner la périphérie des villes, où elles se retrouvent sans emploi, vivent dans des conditions matérielles et sanitaires précaires et sont confrontées à la violence et à la discrimination. Le registre officiel des personnes déplacées à l'intérieur du pays indique que 12 pour cent des autochtones ont été déplacés de force depuis 1997⁶. Ces mouvements ont provoqué un éclatement des structures communautaires et familiales, qui, conjugué à la pauvreté extrême et à l'analphabétisme présents de longue date, menace la sécurité alimentaire. L'insécurité touche aussi les écoles de nombreuses régions, car elle entrave l'accès à l'éducation.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

4. Dix pour cent des ménages déplacés à l'intérieur du pays ont une consommation alimentaire insuffisante⁷ et 36 pour cent⁸ se considèrent en situation d'insécurité

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain 2009*. New York; et Banque mondiale. 2010. *Country Brief: Colombia*.

⁴ Mission pour le rapprochement des séries de données concernant l'emploi, la pauvreté et les inégalités. 2010. *Metodología de cálculo de las cifras de pobreza, indigencia y desigualdad, 2009*. Bogota, Département national de la statistique et Département national de la planification.

⁵ Subregistro: III ENV-2010. III Enquête nationale de vérification. 2010. http://www.codhes.org/index.php?option=com_content&task=view&id=39&Itemid=52

⁶ Gouvernement colombien. 2010. *Resultados indicadores de goce efectivo de derechos de la población en situación de desplazamiento: primer seguimiento*. Bogota.

⁷ Gouvernement colombien. 2008 et 2010. *Línea de base y seguimiento, goce efectivo de derechos de la población en situación de desplazamiento. Resultados Indicadores de Goce Efectivo de Derechos de la población en situación de desplazamiento*. Bogota.

⁸ PAM. 2009. *Estado de nutrición, alimentación, condiciones de salud y saneamiento básico de la población desplazada por la violencia y la receptora vulnerable en siete ciudades de Colombia. Comparación entre la línea de base y seguimiento*. Bogota.

alimentaire grave⁹. Une étude consacrée aux communautés autochtones de la côte Pacifique et menée conjointement par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le PAM a montré que 94 pour cent des autochtones bénéficiaient d'un apport calorique insuffisant et présentaient des carences en protéines¹⁰. Soixante pour cent des Afro-Colombiens déplacés ont une consommation alimentaire insuffisante¹¹.

5. L'évaluation des besoins réalisée par le PAM indique que les groupes de population les plus vulnérables victimes de la violence vivent le long de la côte Pacifique, dans les régions du sud et du centre-est ainsi que dans certains départements du nord; ils se trouvent surtout dans des zones rurales et des villes de petite taille, où les capacités et la couverture des institutions sont faibles et l'accès aux communautés, limité¹².
6. La dénutrition chronique et l'anémie ferriprive sont les principaux problèmes de nutrition. D'après la dernière enquête nationale en date sur la nutrition (ENSIN – *Encuesta nacional de situación nutricional*)¹³, le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans était de 13 pour cent; 33 pour cent des enfants de 6 à 59 mois, 10 pour cent des écoliers du primaire et 8 pour cent des femmes en âge de procréer étaient anémiés¹⁴. Les moyennes nationales masquent les disparités qui existent entre les régions et les groupes de population. Le retard de croissance chez les enfants déplacés est deux fois supérieur à la moyenne nationale¹⁰ et atteint 73 pour cent chez les enfants autochtones de moins de 5 ans; l'anémie touche 57 pour cent des enfants autochtones âgés de 1 à 5 ans¹⁰. La faible diversité du régime alimentaire se répercute sur la santé et la nutrition des personnes déplacées.
7. Le manque d'accès aux vivres, à l'eau et à l'assainissement et l'inadéquation de l'alimentation des enfants et des soins qui leur sont prodigués sont les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire qui touche les personnes déplacées et les communautés autochtones: 25 pour cent des déplacés ne gagnent qu'un quart du salaire minimum¹⁵, ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins alimentaires d'une famille. Les évaluations nationales indiquent qu'il est crucial pour la plupart des ménages déplacés d'avoir accès à des moyens de subsistance et à l'emploi, or les programmes générateurs de revenus n'ont bénéficié qu'à 15 000 personnes déplacées en 2009 et en 2010⁶.

⁹ Le score de consommation alimentaire des ménages et le barème de sécurité alimentaire des ménages (*Escala de seguridad alimentaria en el hogar*) mesurent différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition; le barème mesure, sur la base d'un questionnaire, la façon dont les ménages perçoivent leur propre insécurité alimentaire.

¹⁰ PAM, UNICEF et PNUD. 2009. *Análisis de las condiciones de vulnerabilidad de la población indígena en el departamento del Chocó*. Bogota.

¹¹ Programme national de réduction de la pauvreté.

¹² L'évaluation a été réalisée sur la base des éléments suivants: les enquêtes nationales de 2008 et 2010 consacrées aux droits effectifs des populations déplacées; les vérifications réalisées à l'échelle nationale par la Commission de vérification des personnes déplacées en 2007, 2008 et 2010; la base de données du réseau Unidos; différentes études menées par le PAM ces trois dernières années sur la sécurité alimentaire et la nutrition; et une évaluation qualitative récente, toujours conduite par le PAM, portant sur 14 communes concernées dernièrement par des déplacements de populations.

¹³ Ministère de la protection sociale, Institut colombien du bien-être familial, 2010. *Encuesta nacional de demografía y salud, ENDS 2010*; ENSIN. Bogota. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.icbf.gov.co/icbf/directorio/portel/libreria/php/03.030811.html>.

¹⁴ Enquête ENSIN, 2005.

¹⁵ Garay, L.B. 2010. *Tercer informe de verificación sobre el cumplimiento de derechos de la población en situación de desplazamiento*. Bogota, Commission chargée du suivi de la politique publique relative au déplacement forcé.

8. Soixante pour cent des femmes déplacées n'ont pas d'emploi rémunéré, contre 35 pour cent des hommes déplacés¹⁵. Les emplois occupés par des femmes relèvent à 60 pour cent du secteur informel et à 20 pour cent des services domestiques. Les femmes touchent des salaires modestes, ont de longues journées de travail et doivent faire face à l'exploitation sexuelle¹⁶. Parmi les femmes afro-colombiennes et les femmes autochtones déplacées, seules 5 pour cent gagnent le salaire minimum, et elles sont confrontées à l'exclusion sociale et au racisme.
9. Les enquêtes nationales réalisées à la mi-2010 ont montré que seulement 34 pour cent des déplacés enregistrés recevaient une aide humanitaire d'urgence⁶. Ceux qui ne sont pas enregistrés n'ont pas accès aux programmes sociaux du Gouvernement.
10. Le taux de fréquentation scolaire des écoliers du primaire déplacés est de 89 pour cent; pour les enfants non déplacés, ce taux est de 94 pour cent.
11. La Colombie est pratiquement autosuffisante pour ce qui est des disponibilités alimentaires, grâce à la présence, un peu partout dans le pays, de marchés bien intégrés. Cependant, dans les régions touchées par le conflit et où règne l'insécurité, les groupes armés entravent les échanges en perturbant les filières d'approvisionnement, ce qui augmente les coûts de transaction et les prix.

Scénarios

12. Durant l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200148, le PAM escompte une diminution de l'intensité du conflit, un ralentissement des déplacements et une amélioration de la sécurité, parallèlement à la mise en œuvre, par le Gouvernement, de politiques et de programmes sociaux en faveur des personnes déplacées.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS IMPORTANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

13. Le Plan de développement national (2010–2014) proposait l'adoption de dispositions visant l'indemnisation des Colombiens ayant perdu leur terre pendant le conflit. Le Gouvernement élabore actuellement les lois correspondantes, qui couvrent les réparations aux victimes et la restitution des terres et pourraient permettre à 4 millions de victimes du conflit de recevoir une indemnité ou de récupérer des terres. La stratégie de réduction de la pauvreté Unidos s'attache à diminuer la vulnérabilité en favorisant la réinsertion, le retour et le renforcement des capacités. La présente IPSR est conforme à ces stratégies.
14. Le Gouvernement investira 900 millions de dollars É.-U. en 2011 pour intégrer les déplacés dans des programmes concernant le logement, la génération de revenus et la restitution des terres, ainsi que dans des processus de retour.
15. En dépit des secours d'urgence et de l'aide au redressement que l'État assure au profit des déplacés, l'ampleur et la complexité des déplacements dépassent sa capacité d'intervention humanitaire, surtout dans les régions isolées et rurales.

¹⁶ Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento (CODHES), Madre, Humanas, Limpal, Taller De Vida. Women's Link Worldwide. Report on Violations of Women's Human Rights. Présenté au Comité des droits de l'homme, à sa 99^{ème} session, Genève, Suisse. 12–30 juillet 2010. Disponible à l'adresse: http://www.womenslinkworldwide.org/pdf_programs/en_prog_rr_col_legaldocs_shadowrep.pdf.

16. Le Gouvernement a expérimenté des modalités faisant intervenir les espèces et les bons d'alimentation, y compris les transferts monétaires assortis de conditions, dans le cadre de ses programmes de réduction de la pauvreté et d'assistance aux personnes déplacées. Sur la base d'évaluations de ces activités, les interventions du PAM combleront les lacunes et permettront d'élaborer et de tester les modèles de mise en œuvre les plus appropriés selon les contextes, en vue, *in fine*, de transférer les responsabilités au Gouvernement.

Politiques, capacités et actions des autres intervenants importants

17. Le Comité international de la Croix-Rouge fournit l'aide initiale dans le cas des déplacements importants de populations, ainsi qu'une assistance sous la forme d'espèces et de bons d'alimentation dans certaines zones urbaines: les bons ont une valeur de 41 dollars par personne et par mois, et couvrent les deux ou trois premiers mois suivant immédiatement le déplacement.
18. Les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations locales et les organisations religieuses complètent l'aide du Gouvernement et combleront les lacunes dans divers secteurs.
19. Le PAM codirige, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, et, avec l'UNICEF, celui de la nutrition. Les modules d'action groupée coordonnent l'assistance dans différents domaines et contribuent à renforcer les capacités institutionnelles.

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

20. La présente IPSR 200148 (janvier 2012-décembre 2013) contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et est conforme aux Objectifs stratégiques 1 et 3. Elle vise à:
- i) améliorer l'accès aux vivres et la diversité du régime alimentaire des groupes très vulnérables qui ont été déplacés, sont victimes de la violence et dont l'accès à d'autres programmes est limité, en leur fournissant une aide d'urgence et en les intégrant aux programmes nationaux (Objectif stratégique 1);
 - ii) remédier aux carences en micronutriments des enfants, surtout à l'anémie ferriprive, et prévenir une dégradation de leur état nutritionnel (Objectif stratégique 1);
 - iii) aider les enfants déplacés à l'intérieur du pays et ceux victimes de la violence à réintégrer l'enseignement primaire, au moyen d'activités d'alimentation scolaire d'urgence (Objectif stratégique 3); et
 - iv) contribuer au redressement et à la réinsertion des personnes déplacées vulnérables, en améliorant leurs moyens de subsistance et leurs avoirs de sorte qu'elles deviennent autosuffisantes et en favorisant leur prise en charge dans le cadre des programmes de protection sociale (Objectif stratégique 3).

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

21. Depuis dix ans, le PAM a investi 142,5 millions de dollars à travers ses IPSR menées en Colombie pour répondre aux besoins des personnes déplacées.

22. L'évaluation externe menée en 2010 a permis de constater que l'IPSR 105880 (2008-2011):
- assurait une assistance humanitaire aux personnes déplacées;
 - comblait les lacunes des programmes d'assistance du Gouvernement et facilitait le transfert des bénéficiaires vers ces programmes;
 - attirait l'attention du public sur la problématique des populations déplacées et vulnérables; et
 - renforçait les capacités des partenaires.
23. Les évaluateurs externes ont recommandé au PAM d'élargir sa palette d'activités ciblant les femmes enceintes et les mères allaitantes des régions rurales, ce qu'il fera dans l'IPSR 200148, en réunissant différentes composantes au sein d'une enveloppe d'assistance destinée aux familles et en mettant en place des transferts sous forme de bons d'achat distribués aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

Grands axes de la stratégie

24. La présente IPSR suit une approche intégrée axée sur la famille, afin d'aider les personnes déplacées et les victimes du conflit fortement exposées à l'insécurité alimentaire. Les bénéficiaires recevront une assistance alimentaire ainsi que des informations sur leurs droits, les procédures d'enregistrement et les modalités de prise en charge au titre des programmes de protection sociale¹⁷.

Secours

25. La composante Secours prévoit pour les familles ciblées en situation de forte insécurité alimentaire un ensemble de prestations, parmi lesquelles la distribution générale de rations, une supplémentation alimentaire généralisée destinée aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans, et des activités d'alimentation scolaire d'urgence pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Le PAM comblera les lacunes en matière de secours d'urgence dans les régions où la présence, la couverture et les capacités institutionnelles du Gouvernement sont limitées.

⇒ Distributions générales de vivres

26. Tout de suite après leur déplacement, les familles concernées bénéficieront de distributions générales de vivres pendant deux mois, durant lesquels la situation familiale sera évaluée; les mères et les jeunes enfants bénéficieront de programmes de santé maternelle et infantile, et les autres enfants, de programmes d'alimentation scolaire d'urgence. Les informations seront croisées avec celles figurant dans les bases de données du Gouvernement, afin que les bénéficiaires soient pris en charge par les programmes nationaux concernant les filets de sécurité.

⇒ Supplémentation alimentaire généralisée

27. Cette composante ciblera, pendant 12 mois au maximum, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de 6 à 59 mois, qui recevront une ration individuelle à emporter contenant des micronutriments en poudre. La distribution de rations s'accompagnera de programmes de sensibilisation à l'alimentation des enfants et aux soins à leur prodiguer, à l'hygiène et à la prévention des maladies, qui seront menés en

¹⁷ Système d'identification des personnes susceptibles de bénéficier des programmes sociaux.

collaboration avec des partenaires du secteur de la santé. La supplémentation alimentaire encouragera les bénéficiaires à participer au suivi de la croissance assuré dans les établissements de santé.

28. Dans les régions où des produits alimentaires sont disponibles, où les marchés fonctionnent et où les conditions de sécurité le permettent, le PAM fournira chaque mois des bons d'achat d'une valeur de 11 dollars pour compléter les rations de supplémentation alimentaire distribuées à 7 000 femmes enceintes et mères allaitantes. Le programme fait fond sur un projet mené à titre pilote dans le cadre de l'IPSR 104110 en vue d'augmenter la consommation alimentaire et l'apport en nutriments et de diversifier les régimes alimentaires.

⇒ *Alimentation scolaire d'urgence*

29. Ces activités concerneront les enfants vivant dans des régions isolées exposées aux conflits, et seront réalisées à travers des projets, comme les "cercles d'apprentissage"¹⁸, qui répondent aux besoins des personnes déplacées. Le programme aidera les enfants à retourner à l'école primaire, surtout ceux qui risqueraient, sinon, d'être recrutés par des groupes armés. Des micronutriments en poudre seront distribués pour améliorer les repas scolaires, et les écoles bénéficieront de campagnes de déparasitage organisées par le Gouvernement.

Redressement

30. La composante Redressement contribue au relèvement durable des familles très vulnérables, grâce à la génération de revenus et à la mise en valeur du capital humain.

⇒ *Activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation*

31. Les activités Vivres contre travail (VCT) comprendront la création ou la remise en état de systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, d'avoires productifs et matériels, de dispositifs de conservation des sols, d'infrastructures agricoles, de forêts et de jardins d'enfants. Elles seront appuyées par des ressources gouvernementales. Ces activités amélioreront et moderniseront la production agricole, et faciliteront l'accès à des régimes alimentaires diversifiés.
32. En partenariat avec l'Institut national de formation et des ONG, le PAM aidera les personnes déplacées à participer à des stages de formation professionnelle, technique et commerciale. S'agissant des déplacés revenant chez eux et des habitants des régions rurales victimes de la violence, les activités Vivres pour la formation (VPF) viseront à améliorer les techniques agricoles. Conformément aux recommandations issues des évaluations, l'accent sera placé sur les domaines de formation suivants: génération de revenus et gestion des petites entreprises, comptabilité, fabrication, construction, agriculture, manutention et préparation des produits alimentaires, et assainissement. D'autres formations permettront d'améliorer les pratiques de soins, la nutrition, la santé, l'hygiène ainsi que les compétences élémentaires en matière de lecture et d'écriture; ces activités viseront surtout les femmes et seront liées à la stratégie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) relative à la salubrité des logements.

¹⁸ Les cercles d'apprentissage sont des programmes d'éducation communautaires reliés aux écoles ordinaires au moyen de systèmes de notation et d'activités extrascolaires communs; ils assurent également aux enfants des compétences de base, un accompagnement et un soutien psychosocial.

33. Priorité sera donnée à l'éducation des adolescents dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, du VIH et de la violence sexuelle et sexiste, de façon à faire reculer le nombre de grossesses précoces, la prostitution et la violence sexuelle. En coordination avec l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations, les jeunes seront formés aux normes juridiques qui protègent les droits professionnels ainsi que les droits des enfants et des adolescents face à l'enrôlement et à la traite d'êtres humains pratiqués par les groupes armés.

⇒ *Programme communautaire destiné aux groupes autochtones extrêmement vulnérables*

34. La situation des communautés autochtones victimes de la violence, déplacées et confinées appelle une approche particulière, à même de favoriser le rétablissement et la remise en état durables des moyens de subsistance et des avoirs. Une approche novatrice sera suivie de façon à associer une démarche participative axée sur les communautés à un renforcement des organisations autochtones.

35. Le PAM, ses partenaires et les institutions nationales appuieront une approche intersectorielle de la sécurité alimentaire: les activités VCT comprendront la construction d'abris, de centres communautaires et de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le retour à des cultures traditionnelles nutritives¹⁹ grâce à la préparation des terres et du sol, la création de jardins d'enfants et le reboisement.

36. La composante VPF, qui est axée sur une gestion durable des ressources naturelles et des techniques de fertilisation organique destinées à rétablir la productivité, sera mise en œuvre sur la base de l'expérience qu'a menée le PAM dans des régions de la côte Pacifique auprès de communautés autochtones, au titre du Fonds de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des enfants, de la sécurité alimentaire et de la nutrition²⁰. Les autorités locales ainsi que les organisations autochtones et les ONG partenaires fourniront une assistance technique, renforceront les capacités, assureront des formations et procureront des articles non alimentaires. L'éducation à la santé et à la nutrition sera assurée par le biais d'activités VCT et d'activités de supplémentation alimentaire.

37. Les activités de secours compléteront les mesures de redressement destinées aux populations autochtones extrêmement vulnérables.

Stratégie de transfert des responsabilités

38. La stratégie de transfert des responsabilités pour l'IPSR 200148 est conforme aux priorités nationales. L'approche intégrée axée sur la famille bénéficiera aux ménages participant à un ou plusieurs programmes nationaux de protection sociale et offrira des possibilités de formation, de génération de revenus et de création d'avoirs, afin de favoriser les moyens de subsistance durables. Les critères de retrait seront établis à partir d'indicateurs du PAM ou du Gouvernement permettant de mesurer les résultats. Grâce à sa nouvelle structure opérationnelle, le Gouvernement sera à même d'assumer davantage de responsabilités. Un système d'information aidera à réduire les doubles emplois et à mesurer les résultats, de sorte que les ressources parviennent aux bénéficiaires (voir le paragraphe 66). Le Gouvernement s'emploie à faciliter le transfert de tous les bénéficiaires de l'assistance du PAM vers ses programmes de réduction de la pauvreté et d'assistance

¹⁹ Comme les pommes de terre, les haricots et les fruits.

²⁰ PAM. 2011. Synthèse de l'évaluation consacrée à la Colombie, 2002–2010. Bureau de l'évaluation, janvier. Rome.

aux personnes déplacées. Au cours des deux années que durera l'IPSR, il est prévu de mettre au point les mécanismes qui permettront de transférer les bénéficiaires vers les programmes nationaux.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

39. Les activités seront concentrées dans 13 départements situés le long de la frontière avec l'Équateur, sur la côte Pacifique, sur la côte Caraïbes (Cordona et La Guajira), le long de la frontière avec le Venezuela et dans certains départements du centre-est. Ces départements sont les plus exposés à la violence, au confinement, aux déplacements et aux expulsions, et comptent le plus grand nombre de ménages vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, ainsi que la plus forte concentration de populations autochtones et afro-colombiennes (voir annexe III). La couverture pourra changer selon l'évolution des déplacements de populations.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET PAR AN			
Activité	Hommes et garçons	Femmes et filles	Total
Distributions générales de vivres	110 000	115 000	225 000
Alimentation scolaire	16 000	16 000	32 000
Supplémentation alimentaire (femmes enceintes et mères allaitantes)	–	14 000	14 000
Supplémentation alimentaire (enfants de 2 à 5 ans)	9 000	10 000	19 000
Supplémentation alimentaire (enfants de 6 à 24 mois)	7 500	8 000	15 500
VCT et VPF	141 000	144 000	285 000
Bons	–	7 000	7 000
TOTAL	139 980	145 020	285 000

Note: le nombre total de bénéficiaires tient compte des éventuels chevauchements entre activités.

40. Trois catégories de ménages bénéficiaires répertoriés à l'occasion de l'évaluation des besoins²¹ seront ciblées, comme indiqué ci-après:

- i) Les ménages très vulnérables en situation de forte insécurité alimentaire, notamment les ménages récemment déplacés et dirigés par des femmes ou des personnes handicapées, qui comptent dans leurs rangs des enfants ou des personnes âgées dépendantes et n'ont pas accès aux programmes d'aide du Gouvernement. On estime que 170 000 personnes bénéficieront de distributions générales de vivres, de programmes de supplémentation alimentaire et d'alimentation scolaire d'urgence ou encore d'activités VCT et VPF, dans le cadre de l'approche intégrée axée sur la famille.

²¹ PAM. 2011. *Evaluación de la seguridad alimentaria y nutricional en las poblaciones vulnerables de Colombia*. Mai. Bogota.

- ii) Les ménages modérément vulnérables, qui comprennent les personnes déplacées sur le chemin du retour et les ménages déplacés depuis au moins trois ans accueillis par des communautés ne recevant aucune aide et présentant des taux de dépendance élevés. Les 60 000 personnes concernées bénéficieront chaque année d'activités VCT et VPF reliées à des programmes gouvernementaux ou autres; les secours seront assurés sur la base d'une évaluation.
- iii) Les ménages autochtones extrêmement vulnérables, y compris ceux qui sont déplacés, confinés ou qui courent un grand risque d'être déplacés. Les 55 000 personnes concernées bénéficieront de l'ensemble des activités de l'IPSR 200148 conçues sous la forme de programmes à assise communautaire.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

41. La ration fournie dans le cadre des distributions générales de vivres et des activités VCT et VPF comble le déficit calorique estimé des ménages ciblés. D'après l'évaluation des besoins, le déficit alimentaire moyen des ménages les plus vulnérables est compris entre 800 et 1 000 kilocalories/jour; il est même supérieur chez les groupes autochtones. La ration est conforme aux directives du PAM en matière de nutrition et aux habitudes locales. Pour remédier aux importantes carences en micronutriments, et en particulier à l'anémie, le PAM fournira de la farine de blé enrichie en fer et de l'huile végétale enrichie en vitamines A et D.
42. La ration familiale prévue dans le cadre des activités VCT et VPF²², qui équivaut à 40 pour cent²³ du salaire moyen en milieu rural, sera distribuée pendant 100 jours pour encourager la participation autociblée des ménages les plus démunis qui sont le plus durement touchés par l'insécurité alimentaire. Les activités seront organisées lorsque les possibilités de travail rémunéré sont limitées, afin de permettre aux familles d'accroître leurs avoirs et leur capital humain.
43. La ration distribuée dans le cadre de l'alimentation scolaire d'urgence couvre un quart des besoins énergétiques quotidiens des enfants du primaire; elle comprend des micronutriments en poudre.
44. La ration de supplémentation alimentaire destinée aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans couvre un tiers des besoins énergétiques quotidiens; elle comprend de la Bienestarina, un aliment composé enrichi produit localement et fourni par le Gouvernement²⁴. Cette ration est conforme aux directives du Gouvernement²⁵ et a été élaborée sur la base des données de référence issues de l'IPSR précédente, afin de réduire l'anémie de 17 pour cent chez les enfants de moins de 2 ans²⁶.

²² La ration familiale se compose de cinq rations individuelles.

²³ Le coût mensuel des rations familiales distribuées par le PAM est déterminé à partir du prix des produits distribués pratiqué sur les marchés, en comparaison du salaire moyen en milieu rural, soit 12 000 pesos colombiens (6,67 dollars) par jour.

²⁴ Mélange de farine de blé et de soja, de lait entier en poudre, de vitamines et de minéraux. Voir: <http://www.icbf.gov.co/icbf/directorio/portel/libreria/php/03.0730.html>.

²⁵ Voir: www.icbf.gov.co/icbf/directorio/portel/libreria/php/03.01010206.html.

²⁶ Enquête de référence et de suivi sur la santé maternelle et infantile, réalisée par le PAM en 2008–2009: chez les enfants de 2 à 5 ans, l'anémie a été réduite de 18 pour cent.

45. La ration de supplémentation alimentaire a été conçue pour accompagner les rations fournies dans le cadre des distributions générales de vivres et des activités VCT et VPF, pendant 5 mois par an au maximum. Pour les ménages ciblés, les bons d'achat augmenteront les apports énergétiques quotidiens de 32 pour cent, en permettant aux mères d'acheter des aliments à haute teneur en protéines, en vitamines et en minéraux.

TABLEAU 2. RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)				
	Distributions générales de vivres	Alimentation scolaire d'urgence	Supplémentation alimentaire (enfants de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes)	VCT/VPF
Riz	125	30	30	125
Légumes secs	50	25	25	50
Huile végétale	25	15	25	25
Farine de blé	30	20	20	30
Sucre	15	15	15	15
Micronutriments en poudre	–	1	1	–
Bienestarina	–	10	30	–
Bons d'achat (<i>en dollars/personne/jour</i>)	–	–	11	–
TOTAL	245	115	145	245
Total kcal/jour	1 004	490	651	1 004
% de kcal d'origine protéique	9	9	10	9
% kcal d'origine lipidique	24	29	37	24
Total kcal/jour/bon	–	–	120	–
Nombre de jours de distribution par an	60	210	360	100

TABLEAU 3. TOTAL DES BESOINS EN ALIMENTS/BONS D'ACHAT, PAR TYPE D'ACTIVITÉ (en tonnes)					
	Distributions générales de vivres	Alimentation scolaire d'urgence	Supplémentation alimentaire	VCT/VPF	Total
Riz	3 375	403	1 043	7 125	11 946
Légumes secs	1 350	336	869	2 850	5 405
Huile végétale	675	202	869	1 425	3 171
Farine de blé enrichie	810	269	696	1 710	3 485
Sucre	405	202	522	855	1 983
Bienestarina	–	(134)	(1 043)	–	(1 178)
Micronutriments en poudre	–	8	8	–	16
TOTAL	6 615	1 420	4 007	13 965	26 006
Bons d'achat (en dollars)	–	–	1 905 181	–	–

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Partenaires

46. Au niveau local, le PAM collabore avec des partenaires, tels que des paroisses, des associations locales de personnes déplacées, des ONG, des organisations ethniques, des écoles, des centres de santé et des associations de parents, en vue de venir en aide aux populations déplacées exclues les plus touchées et de pallier les insuffisances de l'assistance.
47. Le PAM travaillera avec des partenaires qui sont à même de cibler les plus démunis et ont: i) des ressources financières et humaines et des infrastructures adéquates; ii) la capacité de fournir un appui et une assistance techniques intégrés; iii) des liens avec des programmes gouvernementaux; et iv) accès aux zones rurales peu sûres. Le PAM et le Gouvernement donnent aux partenaires la possibilité de renforcer leurs capacités à la faveur de formations et grâce à des articles non alimentaires destinés à améliorer les installations et les services, ainsi que de créer des synergies avec les programmes publics.
48. À l'échelle nationale, le PAM travaille aux côtés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin de promouvoir les droits des personnes déplacées, les programmes menés dans le domaine de l'éducation, les prestations gouvernementales, les actions de plaidoyer dans les communautés et les questions de protection. Le PAM et l'UNICEF participeront à des activités conçues pour protéger les adolescents, filles et garçons, contre l'enrôlement forcé et d'autres formes de violence, et continueront d'apporter un appui nutritionnel dans les situations d'urgence.
49. S'agissant des activités VCT, le PAM collaborera avec la FAO, la Fondation panaméricaine pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations, la Cooperative Housing Foundation, les autorités locales, les entités publiques locales et des ONG pour fournir une assistance technique, assurer des stages de formation et distribuer des articles non alimentaires.

50. Les partenariats en faveur de la réinsertion sociale et économique des personnes déplacées, noués avec le secteur privé et les ministères de l'agriculture, de la protection sociale et de l'éducation, revêtiront une importance cruciale pour permettre aux familles déplacées de parvenir à l'autosuffisance.
51. Ces partenariats reposeront sur une stratégie conjointe convenue avec les principales contreparties gouvernementales.

Participation

52. Le PAM encouragera la participation des communautés et des bénéficiaires à toutes les phases de l'IPSR 200148, en prêtant une attention particulière à celle des femmes; les activités VPF donneront aux femmes les moyens de faire valoir leurs droits fondamentaux à la subsistance et à la protection.
53. L'approche communautaire fera participer les populations touchées à la détermination et à la conception de mesures susceptibles d'être appuyées par une assistance alimentaire. Le PAM s'emploiera, par des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités, à sensibiliser les autorités locales et à encourager les personnes déplacées, les femmes et les organisations autochtones à prendre part à la prise de décisions et à la planification du développement.

Modalités de transfert – Bons d'achat

54. La composante Bons d'achat de l'IPSR 200148 s'appuie sur les succès obtenus dans ce domaine. Le PAM cherchera à conclure des accords avec des supermarchés et des magasins en mesure de gérer des bons d'achat et de garantir l'approvisionnement en vivres, la qualité des produits, la transparence et le suivi de l'emploi des ressources. Les bons seront distribués aux participants chaque mois par des partenaires coopérants. Le PAM fera participer le Gouvernement et les supermarchés à la conception du projet afin de réduire le plus possible les risques. Les enseignements tirés de l'IPSR 200148, en particulier en ce qui concerne l'évolution des comportements, seront communiqués aux partenaires et aux parties prenantes.

Capacités

55. Pour mener ces activités, le PAM maintiendra sa présence sur le terrain, mais réduira sa zone d'intervention, de 22 à 13 départements. L'approche intégrée axée sur la famille nécessitera de modifier les stratégies de partenariat, afin que participe le personnel des contreparties gouvernementales de l'Agence présidentielle pour l'action sociale de l'Institut colombien du bien-être familial.

Apports non alimentaires

56. La nouvelle orientation de l'IPSR 200148 nécessite de mettre en place une composante permettant de renforcer les capacités des entités gouvernementales, des partenaires locaux, des organisations locales et autochtones, et des populations déplacées. La priorité sera accordée à l'amélioration des avoirs et du capital humain, physique et économique des populations touchées; il faudra pour cela une participation active du Gouvernement et des partenaires.
57. Des ressources complémentaires devront être apportées par le Gouvernement et d'autres sources pour: i) améliorer les systèmes nationaux d'information, en vue d'affiner le ciblage et de suivre les programmes d'assistance aux personnes déplacées et de protection sociale liés à la sécurité alimentaire; ii) renforcer les compétences des autorités locales, afin d'améliorer et d'étendre l'aide en faveur des populations victimes du conflit; et iii) éviter

de nouveaux déplacements, au moyen de dispositifs d'alerte rapide, d'une assistance technique destinée à consolider la sécurité alimentaire et la planification de la nutrition, d'évaluations des besoins et de plans d'intervention en cas d'urgence. Les apports non alimentaires seront assurés par des partenaires, tels que des représentants des pouvoirs publics, des ONG, des organismes des Nations Unies et des organisations du secteur privé.

Effets sur l'environnement

58. Le PAM et le Gouvernement ont établi des directives sur les normes à respecter, lors des activités VCT, en matière d'environnement, de santé et de sécurité: les projets relatifs aux infrastructures comprendront des études environnementales et des plans d'atténuation. Le PAM, ses partenaires, les familles bénéficiaires et les communautés favoriseront une gestion durable des ressources naturelles ainsi que des pratiques agricoles et des méthodes de production qui soient respectueuses de l'environnement.

Logistique

59. La majeure partie des denrées alimentaires seront fournies en nature ou importées, car les prix locaux sont nettement supérieurs aux prix internationaux. Le port d'entrée restera Barranquilla, sur la côte Atlantique, où se feront également le dédouanement et l'entreposage de douane.

60. Les produits alimentaires importés arrivent en sacs de 50 kg. La distribution, toutefois, nécessite des emballages de 1 kg pour répondre aux exigences sanitaires des pouvoirs publics, si bien que des centres de reconditionnement seront ouverts; les coûts seront supportés par le Gouvernement.

61. Les entrepôts de Bogota et de Cali, dont le personnel comprendra un assistant à la logistique et un analyste des données issues du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits, serviront de points de livraison intermédiaires. Les départements des régions du centre et de l'est seront desservis par Bogota, et ceux des régions du sud et de l'ouest, par Cali.

62. Certains points de livraison finale du nord seront approvisionnés à partir d'une installation temporaire d'entreposage de produits alimentaires, et le suivi sera assuré par le bureau de Bogota.

63. La dispersion des bénéficiaires et les difficultés d'accès aux zones isolées entraînent des coûts logistiques élevés. Le PAM optimisera la charge utile des véhicules et empruntera les itinéraires les plus avantageux.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

64. Le solide système d'identification individuelle, nécessaire pour répondre aux priorités nationales, est exploité par le PAM et le Gouvernement en vue de permettre le ciblage et le suivi rapproché des familles.

65. Au stade de l'identification, la sécurité alimentaire et les besoins des ménages vulnérables seront évalués et utilisés comme référence. À l'issue de chaque intervention, une évaluation de suivi mesurera l'amélioration de la situation des familles. Le PAM aidera les autorités à intégrer les personnes les plus vulnérables dans des programmes de protection sociale.

66. Pour mettre en œuvre ce système, le PAM augmentera les capacités des bureaux auxiliaires, ce qui demandera la participation de contreparties; les rapports établis dans le cadre de l'IPSR 200148 sur l'accès des bénéficiaires aux programmes officiels reposeront sur les systèmes d'information du Gouvernement.
67. Le PAM a mis en place un solide système de suivi au fil des trois dernières années. Les indicateurs relatifs au bon déroulement des activités et aux produits obtenus sont publiés une fois par mois, et il en est fait la synthèse au niveau des bureaux auxiliaires et sur le plan national. Ce système permet au PAM de suivre un échantillon d'interventions menées au cours du mois considéré et procure des données sur chaque composante de l'IPSR. Le bureau de pays a élaboré un système d'information en ligne, qui permet d'établir directement des rapports, à tous les niveaux, sur les activités et les produits.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Évaluation des dangers et des risques

⇒ *Risques contextuels*

68. Le principal risque contextuel est une aggravation du conflit, qui pourrait provoquer une nette augmentation du nombre de personnes déplacées et une accentuation du confinement, de l'insécurité, du blocage de l'accès des secours humanitaires et des menaces pesant sur les acteurs humanitaires. Le pays est aussi exposé au risque de catastrophes naturelles, lesquelles pourraient endommager ou détruire les avoirs et les moyens de subsistance des personnes déplacées et des autres populations vulnérables, augmentant ainsi le nombre de personnes susceptibles d'avoir besoin d'une aide alimentaire d'urgence et nécessitant de réaffecter des ressources aux interventions d'urgence.

⇒ *Risques programmatiques*

69. De nouveaux maires et gouverneurs entreront en fonctions début 2012. Il faudra donc nouer des relations avec de nouveaux partenaires et renforcer les capacités institutionnelles afin de faire face à la situation humanitaire. La hausse des prix pourrait réduire la valeur des bons d'achat: ce problème sera traité par un examen régulier des bons, de façon à les ajuster en fonction de l'inflation et des remises convenues avec les magasins sous contrat.

⇒ *Risques institutionnels*

70. Le principal risque est un retard de versement au PAM des contributions des donateurs et des contreparties, qui pourrait empêcher les activités de répondre aux besoins des populations ciblées.

Planification d'urgence

71. Le PAM participera aux processus de planification des interventions d'urgence établis par le système des Nations Unies et le Gouvernement pour recenser les risques, élaborer des plans d'intervention et coordonner les activités en prévision de crises futures.
72. Il conviendra d'aider les autorités locales à concevoir des systèmes d'alerte rapide et à mettre en place des interventions adaptées et des mesures préventives dans les zones exposées à la violence ou à d'autres risques; une assistance sera fournie pour élaborer des plans d'intervention en cas d'urgence. Les ressources allouées à la composante Redressement seront réaffectées aux activités de secours si nécessaire.

MESURES DE SÉCURITÉ

73. Le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies dispose d'un bureau à Bogota et de cinq bureaux régionaux. Son système décentralisé favorise les communications directes et l'échange d'informations sur le terrain. Le système d'évaluation des risques pesant sur la sécurité est élaboré à l'intention de chaque département et de certaines municipalités. L'application des normes minimales de sécurité opérationnelle repose sur ce système; l'évaluation de novembre 2010 a montré que le PAM était conforme, à 95 pour cent, au Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies.
74. Le PAM a renforcé ses mesures de sécurité pour ses bureaux et ses communications, notamment en dotant son réseau d'une plus grande bande passante.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
Produits alimentaires ¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	15 430,32	8 814 980	
Légumes secs	5 405,73	3 928 268	
Huile et matières grasses	3 171,00	4 306 408	
Aliments composés et mélanges	15,91	400 776	
Sel	1 983,30	1 150 949	
Total, produits alimentaires	26 006,25	18 601 381	
Bons		1 905 181	
Sous-total, produits alimentaires			20 506 562
Transport extérieur			3 853 492
Transport terrestre, entreposage et manutention			5 832 680
Autres coûts opérationnels directs			800 549
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			6 175 334
Total des coûts directs pour le PAM			37 168 617
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			2 601 804
COÛT TOTAL POUR LE PAM			39 770 421

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	794 280
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	361 530
Personnel local – agents des services généraux	61 365
Personnel local – personnel temporaire	2 128 256
Services de conseil	338 440
Voyages officiels du personnel	585 054
Total partiel	4 268 925
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	432 437
Charges courantes (électricité, etc.)	197 406
Fournitures de bureau et petit matériel	238 077
Communications	87 721
Réparation et entretien du matériel	75 120
Exploitation et entretien des véhicules	259 133
Aménagement et entretien des bureaux	266 519
Total partiel	1 556 413
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Location de véhicules	244 800
Matériel de communication	56 542
Dépenses locales de sécurité	48 654
Total partiel	349 996
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	6 175 334

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Amélioration, pendant la période couverte par l'assistance du PAM, de la consommation alimentaire des ménages ciblés touchés par une crise	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages Cible: > 85 % est acceptable ➤ Indice des stratégies de survie Cible: diminution d'au moins 30 % de l'indice 	Dans les zones d'installation, la stabilité dont jouissent les personnes déplacées permet d'assurer une assistance continue Les conditions de sécurité permettent d'acheminer les vivres en temps voulu et en toute sécurité et n'entravent pas l'accès des bénéficiaires aux sites de distribution Des rations complètes sont distribuées Les catastrophes naturelles n'ont pas d'incidence sur l'accès aux vivres des populations victimes du conflit
Effet direct 1.2 Réduction des carences en micronutriments parmi les populations ciblées les plus vulnérables, en particulier chez les enfants de moins de 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anémie ferriprive (% , Hb<11g/L) Cible: réduction de 20 % de la prévalence chez les enfants de moins de 2 ans ➤ Anémie ferriprive (% , Hb<11g/L) Cible: réduction de 25 % de la prévalence chez les enfants de 2 à 5 ans 	Les livraisons de rations alimentaires et de micronutriments en poudre sont complètes et arrivent en temps voulu L'accès aux soins de santé, y compris au déparasitage, est adéquat La population a accès à des structures d'assainissement de base et à de l'eau potable
Produit 1.1.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués et en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes de bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, par catégorie Cible: 100 % 	Le Gouvernement finance l'achat des articles non alimentaires
Produit 1.2.1 Suppléments en micronutriments distribués rapidement aux enfants d'âge préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de distributions effectuées en temps et en heure, conformément aux prévisions Cible: 100 % 	Les prestataires de soins de santé mènent des campagnes de déparasitage Une formation relative à la préparation et à la consommation des micronutriments est assurée
Produit 1.2.2 Programmes d'éducation à la santé et à la nutrition en place	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de participants aux activités de formation consacrées à la nutrition et à la santé, par sexe, groupe ethnique et tranche d'âge Cible: 100 % du nombre prévu 	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.2.3 Rations distribuées en temps voulu dans le cadre de l'alimentation scolaire d'urgence</p>	<p>➤ Nombre d'enfants d'âge scolaire recevant des rations, par sexe et groupe ethnique Cible: 100 % du nombre prévu</p>	
<p>Produit 1.2.4 Couverture du programme d'alimentation scolaire d'urgence conforme au programme de travail</p>	<p>➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM Cible: 100 % du nombre prévu</p>	
<p>Objectif stratégique 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition</p>		
<p>Effet direct 3.1 Augmentation des avoirs matériels et productifs des bénéficiaires et des communautés ciblées en vue de leur assurer des moyens de subsistance plus durables</p>	<p>➤ Score des communautés en termes d'avoirs Cible: plus de 70 % des communautés améliorent leur score</p>	Des programmes VCT et VPF sont proposés par le Gouvernement ou des ONG dans les zones rurales
<p>Effet direct 3.2 Renforcement des connaissances et des compétences des bénéficiaires ciblés en vue d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire</p>	<p>➤ Bénéficiaires ciblés ayant amélioré leurs connaissances en matière de nutrition, de prévention sanitaire et de santé sexuelle et procréative, par sexe et tranche d'âge Cible: 100 % du nombre prévu</p> <p>➤ Bénéficiaires ciblés ayant amélioré leurs capacités techniques et commerciales, par sexe, groupe ethnique et tranche d'âge Cible: 100 % du nombre prévu</p>	
<p>Effet direct 3.3 Stabilisation, aux niveaux d'avant-crise, du taux de scolarisation des filles et des garçons dans les écoles aidées, y compris parmi les populations déplacées, et, notamment, stabilisation du taux de poursuite des études chez les enfants exposés à un risque élevé d'abandon des cercles d'apprentissage</p>	<p>➤ Taux de poursuite des études Cible: 70 %</p>	Le Ministère de l'éducation continue d'appuyer ces programmes Les zones de conflit sont accessibles



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation: taux annuel moyen d'évolution du nombre de filles et de garçons scolarisés ➤ % d'enfants bénéficiant d'un programme spécial pour l'enseignement primaire ou fréquentant des écoles primaires dans des zones de conflit ou de confinement Cible: 100 % du nombre prévu	
Produits 3.1.1 et 3.3.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires distribués en temps voulu et en quantité suffisante aux femmes, hommes et adolescents ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, par catégorie Cible: 100 % du nombre prévu	
Produit 3.2.1 Activités de valorisation du capital humain mises en œuvre et appuyées par une assistance alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des ménages en termes de capital humain Cible: plus de 50% des ménages bénéficiaires améliorent leur score <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés suivant des formations techniques et commerciales, par catégorie Cible: 100 % du nombre prévu	
Produit 3.3.2 Couverture du programme d'alimentation scolaire conforme au programme de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM 	

ANNEXE III

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DE L'IPSR COLOMBIE 200148



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ENSIN	<i>Encuesta nacional de situación nutricional</i> (enquête nationale sur la nutrition)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres pour la formation